



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et des Ressources Humaines
Direction du Budget et des Approvisionnements

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

AO/Z00/DBA/023/2021

**FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ENSEMBLE DES SITES DE LA
BCEAO**

OCTOBRE 2021

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I.1. Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège, situé à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), sis à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

I.2. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres porte sur la fourniture de matériels informatiques pour l'ensemble des sites susvisés de la BCEAO, à l'exception de la RIEC.

I.3. Allotissement

Le dossier d'appel d'offres comprend les trois (3) lots distincts ci-après :

Lot 1 : Postes de travail

- un (1) micro-ordinateur Mac Book Pro avec de logiciels ;
- cinquante cinq (55) postes de travail mobiles de type Surface Pro 7 ou supérieur ;
- vingt-cinq (25) écrans de 23 pouces pour surface Pro 7 ;
- trente (30) micro-ordinateurs portables spécifiques pour développeurs ;
- trente (30) écrans de 27 pouces pour micro-ordinateurs portables spécifiques pour développeurs ;
- cent trois (103) micro-ordinateurs portables standards.

Lot 2 : Scanners

- trente-trois (33) scanners standards ;
- cinq (5) scanners gros volume.

Lot 3 : Projecteurs

cinq (5) vidéoprojecteurs.

I.4. Conditions de participation au marché

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises éligibles, disposant de capacités techniques et financières répondant aux exigences du dossier d'appel d'offres.

Toutefois, les entreprises impliquées dans le financement des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

I.5. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, la seule forme acceptée est le type solidaire. A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

I.6. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, elle ne pourra pas excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat.

I.7. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.8. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date de dépôt.

I.9. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les notices des équipements pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction en français des passages pertinents.

I.10. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.11. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.12. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;
 - trente-cinq pour cent (35%), à la livraison conforme des équipements, attestée par la signature du bordereau de livraison ;
 - trente pour cent (30%) à la fin de la mise en service des équipements et constatation de leur bon fonctionnement, attestées par un procès-verbal de réception provisoire signé des deux parties ;
 - cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie, libérable à la fin de la période de garantie, ou dès la réception définitive.
-

I.13. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

I.14. Actualisation des offres techniques

Au regard des évolutions technologiques du marché, il pourrait être demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour tenir compte des avancées technologiques éventuelles si un délai de six (06) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

I.15. Présentation des soumissions

Les offres devront comprendre les quatre (4) parties distinctes ci-après :

- une lettre de soumission ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une proposition technique ;
- une proposition financière.

I.15.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe, précisant tous les éléments de son ou ses offres en cas de soumission pour plusieurs lots.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.15.2 - Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire ou des sous-contractants devrait comprendre au minimum les informations ci-après :

- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zone d'implantation et d'intervention) ;
- la liste et les adresses complètes des transitaires du soumissionnaire dans les huit (8) pays membres de l'UMOA ;
- le nom du représentant local pour la prise en charge de la maintenance des équipements pendant la période de garantie ;
- la copie des états financiers pour les trois (3) derniers exercices (2018, 2019 et 2020).

Par ailleurs, le soumissionnaire devra communiquer des références bancaires conformes aux normes de codification bancaire internationales.

I.15.3. Offre technique

Les soumissionnaires sont invités à présenter une offre technique par lot. En cas de soumission pour plusieurs lots, un soin particulier devra être accordé à l'organisation et la clarté des informations relatives à chaque lot.

L'offre technique comprendra :

- la description détaillée des équipements proposés ;
- une présentation générale des caractéristiques des équipements ;
- un planning général de livraison ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- l'attestation de l'équipementier mentionnant clairement l'objet du marché ;
- un ou plusieurs catalogues des fabricants ;
- un exemplaire du descriptif des devis et des quantités au format PDF et tableur modifiable (OpenOffice Calc ou Microsoft Excel) ;
- toute autre information technique jugée utile.

I.15.4. Offre financière

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre :

- un devis détaillé pour les fournitures ;
- le coût annuel des services d'assistance et support (mise à jour, réparation) ;
- un devis détaillé des options et services connexes ;
- les quantités ;
- les prix unitaires ;
- le coût total ;
- le taux de remise ;
- le total net ;
- les frais de livraison ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités.

Les prix indiqués par le soumissionnaire pour chaque lot devront être établis en hors taxes et hors droits de douane. Ces prix devront comprendre tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des équipements, conformément à la méthodologie TCO «Total Cost of Ownership ou Coût total de possession».

A cet égard, il devra fournir obligatoirement les informations ci-après :

- la durée de vie des équipements et systèmes ;
- la puissance électrique des équipements.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Tous les articles figurant sur la liste des fournitures et services connexes devront être énumérés. Leur prix devra figurer séparément sur des bordereaux.

Les prix et rabais indiqués par le soumissionnaire sur le formulaire de soumission et les bordereaux de prix ne pourront varier en aucune manière pendant toute la durée d'exécution du marché.

Ils devront être en hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison des équipements (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage et installation).

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

I.16. Date et heure limite de transmission des offres

En raison de la Covid-19, les offres seront exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse **courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int** au plus tard le **vendredi 22 octobre 2021 à 17 heures TU**, délai de rigueur.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

I.17. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues. Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, s'effectuant au regard des critères économiques et financiers, d'autre part.

Il sera procédé à des corrections de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés. Les quantités pourront faire l'objet d'une augmentation ou d'une diminution à hauteur de trente pour cent (30%), à la discrétion de la Banque Centrale.

I.18. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités technique et financière du prestataire classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification tiendra compte, notamment, de la capacité et de la solvabilité financières du soumissionnaire. Elle sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires.

Si l'examen n'est pas satisfaisant, son offre sera rejetée et la Banque Centrale procédera à l'examen de la seconde offre évaluée la moins-disante.

I.19. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, par lot, sera la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète que des fournitures à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état des matériels livrés et de prouver leur origine.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constitue un motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle invitera le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

I.20. Publication des résultats et notification provisoire

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines, dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

I.21. Notification définitive du marché

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.22. Variantes

Les variantes sont autorisées dans le cadre du présent appel d'offres.

I.23. Lieux de livraison

La livraison des équipements commandés se fait DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010, dans les locaux de la BCEAO aux adresses indiquées dans le tableau suivant :

PAYS	SITES DE LIVRAISON	ADRESSES
BÉNIN	Agence Principale de Cotonou	Avenue Jean Paul II 01 BP 325 Cotonou
BURKINA	Agence Principale de Ouagadougou	Avenue Gamal Abdel NASSER BP 356 Ouagadougou
COTE D'IVOIRE	Agence Principale d'Abidjan	Avenue Abdoulaye FADIGA BP 01 1796 Abidjan 01
	Secrétariat Général de la Commission Bancaire	Avenue Boutreaux Roussel BP 01 7125 Abidjan 01
GUINÉE-BISSAU	Agence Principale de Bissau	Avenida dos Combatantes da Liberdade da Patria BP 38 - Bissau
MALI	Agence Principale de Bamako	Bamako, 94 Avenue TRAVELE BP 206 Bamako
NIGER	Agence Principale de Niamey	Rue de l'Uranium BP 487 Niamey
SENEGAL	Agence Principale de Dakar	Bd du Général de Gaulle, angle Triangle Sud BP 3159 Dakar
SENEGAL	Siège	Avenue Abdoulaye FADIGA BP 3108 Dakar
TOGO	Agence Principale de Lomé	Rue Abdoulaye FADIGA BP 120 Lomé

I.24. Délai de livraison

Les délais de livraison devront être indiqués dans la soumission et commencent à courir à compter de la date de signature du marché.

Ces délais devront être scrupuleusement respectés sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

I.25. Réception

La réception sera effectuée en deux (2) temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire après la fourniture et installation des équipements et le constat de leur bon fonctionnement. Toutefois, en cas de non-conformité, le retour des équipements est fait entièrement à la charge du fournisseur.

- réception définitive à la fin de la période de garantie d'un (1) an, après la levée de toutes les réserves éventuellement émises et la constatation du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements livrés.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux Parties.

I.26. Garantie

Tous les équipements seront livrés neufs avec les dernières versions des logiciels en date dans les locaux de la BCEAO. Ils devront être couverts par une garantie constructeur d'une durée de trois (3) ans au moins pour les postes de travail et les vidéoprojecteurs et d'un (1) an pour les scanners, pièces et main-d'œuvre comprises.

La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés ne devra pas être antérieure à la date de livraison desdits équipements dans les locaux de la BCEAO, établie par le bordereau de livraison. Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non conformité.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui seront effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

La Banque Centrale appliquera une retenue de garantie égale à 5% du montant total du marché jusqu'au terme de la période de trois (3) ans pour les postes de travail et les vidéoprojecteurs et d'un (1) an pour les scanners, à compter de la date de signature du certificat de réception provisoire.

I.27. Agrément

Les soumissionnaires revendeurs devront donner, dans leur soumission, la preuve de leur agrément par les fabricants. Le non-respect de cette clause constitue un motif de rejet pour non conformité.

I.28. Assurance

Le ou les fournisseurs et/ou leurs sous-contractants devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison.

I.29. Litiges et contestations

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

I.30. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : **courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int**.

Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

DEUXIÈME PARTIE : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le fournisseur retenu devra configurer tous les postes en partitionnant les disques durs et en installant les logiciels couramment utilisés à la BCEAO en relation avec les équipes techniques de la Banque. Le partitionnement des disques devra répondre aux dispositions ci-après :

- une partition C : pour l'installation des systèmes et des applications ;
- une partition D : pour le stockage des données des utilisateurs ;
- une partition masquée de restauration du système sans altérer la partition D.

L'équipe de la BCEAO devra mettre à la disposition du fournisseur un micro-ordinateur, appelé poste master, configuré avec tous les logiciels couramment utilisés. Il reviendra au fournisseur de dupliquer la configuration du poste master sur tous les autres micro-ordinateurs livrés qui devront être de même type que le master.

II.1 - Lot 1 : Postes de travail

II.1.1 - Un (1) micro-ordinateur Mac Book Pro avec logiciels

- processeur Intel Core i9 8 coeurs de 9e génération à 2,3 GHz ;
- turbo Boost jusqu'à 4,8 GHz ;
- AMD Radeon Pro 5500M avec 4 Go de mémoire GDDR6 ;
- 16 Go de mémoire DDR4 à 2 666 MHz ;
- SSD de 1 To ;
- écran Retina de 16 pouces avec affichage True Tone ;
- touch Bar et Touch ID ;
- quatre ports Thunderbolt 3 ;
- dernière version du système d'exploitation ;
- logiciel Adobe Creative Cloud pour Mac ;
- logiciel Bitdefender total security pour Mac.

II.1.2 - Cinquante cinq (55) postes de travail mobiles de type Surface Pro 7 ou supérieur

- type Microsoft Surface Pro 7 for Business ;
 - dimensions 292 mm x 201 mm x 8.5 mm ;
 - Windows 10 professionnel 64 bits en langue française ;
 - quad-core 10th Gen Intel® Core™ i5-1035G4 Processor ;
 - RAM 8 Go ;
 - stockage SSD 256 Go ;
 - écran PixelSense™ de 12,3 pouce • Résolution : 2736 x 1824 (267 PPI) Format d'image 3:2
Tactile : Multipoint à 10 points ;
 - réseau sans fil Wi-Fi 802.11ax ; Compatible avec IEEE 802.11a/b/g/n/ac, technologie sans fil Bluetooth 5.0 ;
 - ports USB-C USB-A, Prise pour casque 3,5 mm, Mini DisplayPort, Port
 - Surface Type Cover, Compatible avec Surface Dial off-screen interaction ;
 - caméra à reconnaissance faciale Windows Hello (avant), Caméra avant de 5 Mpx avec qualité vidéo full de 1080p, Caméra arrière 8,0 Mpx avec vidéo Full HD 1080p microphones de type dual far-field studio, Haut-parleurs stéréo 1,6W avec Dolby® Audio™ ;
-

-
- carte graphique Intel® Iris™ Plus Graphics (i5, i7) ;
 - capteur de lumière ambiante, Accéléromètre, Gyroscope, Magnétomètre ;
 - autonomie Jusqu'à 10,5 heures de lecture vidéo locale ;
 - sécurité "Firmware TPM" pour la sécurité en entreprise ;
 - stylet Surface compatible ;
 - clavier Type Cover pour Surface Pro ;
 - adaptateur USB-C vers VGA ;
 - un (1) clavier externe AZERTY sans fil compatible Windows 10 pro ;
 - une (1) souris sans fil compatible avec Windows 10 pro ;
 - documentation en langue française ;
 - garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO ;
 - une station d'accueil compatible.

II.1.3 - Vingt-cinq (25) écrans de 23 pouces pour surface pro 7

- Taille : 23 pouces ;
- résolution minimale 1920x1200 ;
- câble pour connexion à une station Surface Dock ;
- câble électrique ;
- anti-éblouissement;
- backlight WLED ;
- port VGA ;
- port HDMI ;
- garantie 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.1.4 - Trente (30) micro-ordinateurs portables spécifiques pour développeurs

- Portable de gamme professionnelle ;
 - Processeur Intel Core i7 (10ème génération) 9850H / 2.6 GHz ;
 - Cache 12 Mo ;
 - Chipset Mobile Intel CM246 ;
 - RAM 32 Go (2 x 16 Go) DDR4 SDRAM - NON ECC. Vitesse 2666 MHz. Nombre d'emplacement 4 ;
 - Disque dur SSD de 1 To SSD - (M.2 2280) PCIe ;
 - Affichage 15.6" - IPS - Rétroéclairage par LED - 1920 x 1080 (Full HD) ;
 - Anti-éblouissement, gamme de couleurs étendue de 72 %, Dolby Vision, compatible HDR 400, angle de vision 160° ;
 - Processeur graphique NVIDIA Quadro RTX 4000 / Intel UHD Graphics 630 - 8 Go GDDR6 SDRAM ;
 - Caméra 720p ;
 - Clavier AZERTY, TrackPoint, UltraNav, rétro-éclairé, pavé numérique, Résistant aux liquides ;
 - Ports USB-A 3.1 Gen 1, USB-C, USB-C Thunderbolt™ 3, HDMI2.0, Connecteur mixte écouteurs/micro, Connecteur mixte écouteurs/micro, Ethernet RJ45 ;
-

-
- Réseau Intel Wi-Fi 6 AX 200, 802.11ax, Bluetooth 5.1, Gigabit Ethernet ;
 - Combiné clavier et souris sans fil Essential de Lenovo - (Français 189) ;
 - Haut-parleurs stéréo, double tableau de microphone ;
 - Système d'exploitation Windows 10 Pro Édition 64 bits - français ;
 - Housse de transport ;
 - Batterie Lithium Ion, capacité 90 Wh, Autonomie 13h minimum ;
 - Sécurité Trusted Platform Module (TPM 2.0) Security Chip, lecteur d'empreintes digitales, lecteur de carte à puce ;
 - une garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.1.5 - Trente (30) écrans 27 pouces pour portables spécifique pour développeurs

- Taille : 27 pouces ;
- résolution native : QHD 2560 x 1440 à 60 Hz ;
- temps de réponse : 6 ms ;
- connecteur d'entrée : HDMI ;
- câble pour connexion au portable laptop décrit ci-dessus ;
- câble électrique 220 volts ;
- prise en charge des couleurs : 1,07 milliards de couleurs ;
- revêtement de l'écran : anti-éblouissement ;
- une garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.1.6 - Cent trois (103) micro-ordinateurs portables standards

- Portable de gamme professionnelle ;
 - Station de travail mobile ;
 - Processeur: 10th Gen Intel® Core™ i5
 - Ecran: 15.6" FHD IPS (1920 x 1080, 250 nits) antiglare
 - Graphique: Intel UHD
 - Mémoire: 8GB DDR4
 - Batterie : Up to 8.4 hours* (MM18), 45Wh
 - Storage: 512 SSD
 - Sécurité :
 - Trusted Platform Module (TPM) 2.0
 - Optional: Smart Power On (fingerprint reader integrated with power button)
 - Webcam privacy cover
 - Kensington lock slot
 - Audio: 2 x 2W stereo speakers
 - Camera: HD720p with ThinkPad webcam privacy cover
 - Dimensions: 18.9mm x 365mm x 240mm / 0.74" x 14.37" x 9.44"
 - poids: Starting at 1.70kg / 3.74lbs
 - Connectivité: Bluetooth®5.1; WLAN: WiFi 6 802.11 AX / WiFi 5 802.11 AC
 - Ports/Slots :
-

-
- USB-C Thunderbolt™ 4
 - USB 3.2 Gen 1 Type A (always on)
 - USB 2.0 Gen 1 Type A
 - Headphone / mic combo
 - HDMI 1.4
 - RJ45
- clavier: Spill resistant; Call-control keys (F9-F11); Numeric pad
 - Haut-parleurs stéréo ;
 - microphone intégré ;
 - Système d'exploitation Windows 10 Pro Édition 64 bits - français ;
 - Housse de transport ;
 - une garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.2 - Lot 2 : scanners et vidéoprojecteurs

II.2.1 - Trente trois (33) scanners standards

- type Hp scanjet Pro 3000 s4 ou équivalent ;
- Scan speeds (simplex/duplex) up to 40 ppm/80 ipm ;
- Ultrasonic Sensor ;
- daily duty cycle up to 4,000 pages
- scan to USB drive
- Kofax Certified
- un (1) an de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.2.2 - Cinq (5) scanners gros volume

- type Hewlett-Packard (HP) Digital Sender flow 8500 FN1 ou équivalent HP ;
 - chargeur à plat, chargeur automatique ;
 - numérisation couleur ;
 - vitesse de numérisation 60 ppm ;
 - numérisation recto verso ;
 - bac d'alimentation d'une capacité de 100 feuilles ;
 - compatible TWAIN, ISIS, WIA ;
 - mémoire vive de 1024 Mo ;
 - port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
 - WiFi 802.11g ;
 - fonctions de transfert de documents par messagerie et dossiers partagés ;
 - port USB 2.0 ;
 - gestionnaire sur CD ;
 - cordon d'alimentation à angle droit ;
 - un (1) an de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO
-

II.3 - Lot 3 : projecteurs

II.3.1 - Cinq (5) vidéoprojecteurs portables

- alimentation électrique 220 Volts ;
 - consommation 400W ;
 - Projector type LCD, 5 000 lumens, WUXGA ;
 - Luminosité et résolution élevées dans un boîtier compact et léger ;
 - Fonctionnalités sans fil diverses > Miracast certifié Wi-Fi avec mode Modérateur > Prise en charge aisée de l'appairage sans fil ;
 - Long cycle de remplacement de lampe et de filtre, jusqu'à 7 000 heures ;
 - Taux de contraste de 16 000/1 ;
 - Number of pixels 2,304,000 (1,920 x 1,200) pixels x 3 ;
 - Light source 280 W UHM Lamp ;
 - Light output 5,000 lm ;
 - Time until light output declines to 50%*1 5,000 hours (NORMAL)/6,000 hours (ECO1)/7,000 hours (ECO2) ;
 - Résolution WUXGA (1,920 x 1,200) ;
 - Contrast ratio (full on/full off) 16,000:1 ;
 - Screen size (diagonal) 0.76-7.62 m (30-300 in) ;
 - Filter Replacement Cycle 7,000 hours ;
 - Installation Ceiling/floor, front/rear ;
 - Weight*3 Approx. 4.9 kg/10.8 lbs ;
 - Terminals :
 - o HDMI 1/2 in [HDMI 19-pin x 2],
 - o HDMI 1/2 in [HDMI 19-pin x 2],
 - o Computer 1 in [D-sub HD 15-pin x 1],
 - o Computer 2 in/1 out [D-sub HD 15-pin x 1],
 - o Video in [Pin jack x 1],
 - o Audio in 1/2 [M3 x 2],
 - o Audio in 3 [Pin jack x 2 (L, R)],
 - o Audio out [M3 x 1],
 - o Serial in [D-sub 9-pin x 1 (RS-232C)],
 - o LAN/DIGITAL LINK [RJ-45 x 1],
 - o USB [USB type-A x 1 (for Memory Viewer/Pairing)],
 - o USB [USB type-B x 1 (for USB display)] ;
 - garantie 3 ans.
-

ANNEXE**Formulaire de soumission**

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de **MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**

Objet : Fourniture de matériel informatiques pour l'ensemble des sites de la BCEAO
(indiquer le ou les numéro(s) des lots)

Nous, soussignés.....soumettons par la présente une offre de prix pour la fourniture d'équipements informatiques pour l'ensemble des sites de la BCEAO pour un montant total de de.....FCFA HT/HD ou.....euro réparti comme suit (préciser selon le cas) :

Lot 1 : Postes de travail

- fourniture d'un (1) micro-ordinateur Mac Book Pro avec logiciels: pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros ;
- fourniture de cinquante cinq (55) postes de travail mobiles de type Surface Pro 7 ou supérieur: pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros ;
- fourniture de vingt-cinq (25) écrans 23 pouces pour surface pro 7: pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros ;
- fourniture de trente (30) micro-ordinateurs portables spécifiques pour développeurs: pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros ;
- fourniture de trente (30) écrans 27 pouces pour portables spécifiques développeurs: pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros ;
- fourniture de cent trois (103) micro-ordinateurs portables standards : pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros.

Lot 2 : Scanners

- fourniture de trente-trois (33) scanners standards : pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros ;
- fourniture de cinq (5) scanners gros volume : pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros.

Lot 3 : projecteurs

fourniture de cinq (5) vidéoprojecteurs : pour un montant de.....FCFA HT/HD ou.....euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent quatre-vingt (180) jours pour compter du **(indiquer la date)**.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire
